

Politique pour l'éducation et la recherche dans le cadre de la normalisation technique (2025-2030)



INTRODUCTION

La stratégie normative nationale (2024-2030), approuvée par M. le Ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme, vise la performance et l'excellence dans le but de supporter la croissance du marché national.

Dans son quatrième pilier visant l'excellence, cette stratégie qualifie l'importance d'assurer le développement des axes de l'éducation et de la recherche afférents à la normalisation, spécifiquement en regard des secteurs économiques identifiés comme « porteurs » (Technologies de l'Information et de la Communication, construction et aérospatial) et des domaines retenus comme pertinents (Evaluation de la conformité et développement durable), au plan national.

Les politiques nationales en matière de normalisation associées à chacun de ces secteurs et domaines disposent d'axes spécifiques de développement relatifs à l'éducation et la recherche. La présente politique, complémentaire aux politiques précédentes, définit le cadre de haut niveau visant le développement de connaissance horizontale des champs de l'éducation et de la recherche. Elle détermine les perspectives de développement servant à alimenter en regard les secteurs porteurs et domaines pertinents de la stratégie normative nationale. L'ILNAS s'appliquera à développer les différents projets de la présente politique en exécutant les actions ad hoc en fonction de ses ressources disponibles.

I – Développement du champ de connaissance globale de l'éducation à la normalisation technique

A) Participer aux initiatives pertinentes en matière d'éducation à la normalisation

L'ILNAS capitalisera les connaissances vis-à-vis des expériences européennes, voire internationales, pertinentes en matière d'éducation à la normalisation, et visera leur implémentation au sein du Grand-Duché de Luxembourg. Pour ce faire, les actions suivantes seront réalisées par l'ILNAS :

- ◆ Inscrire le Grand-Duché de Luxembourg au sein des organisations de référence ;
- ◆ Assister aux événements organisés par ces organisations ;
- ◆ Participer aux projets initiés aux plans européen et international, selon les priorités et besoins nationaux identifiés.

B) Former les futures générations à la normalisation technique

L'ILNAS aura pour objectif de former efficacement, de manière directe ou indirecte, les générations futures à la normalisation technique, en étoffant chacune de ses actions d'éducation à la normalisation technique, par les connaissances acquises lors des participations aux initiatives pertinentes en matière d'éducation à la normalisation (voir section A)). Ainsi, les actions suivantes seront poursuivies :

- ◆ Développement et amélioration de formations ;
- ◆ Développement et amélioration de sessions de sensibilisations ;
- ◆ Création d'un réseau de formateurs et formation de ceux-ci (*train the trainers*) ;
- ◆ Mise en œuvre de certificats diplômants ;
- ◆ Maintenance et développement de formations diplômantes avec l'Université du Luxembourg ;
- ◆ Intégration de formations au sein des *curricula* de l'Université du Luxembourg et de l'enseignement secondaire.

C) Renforcer le rayonnement luxembourgeois en termes d'éducation à la normalisation technique

L'ILNAS s'efforcera de partager ses connaissances, ses expériences et ses projets en lien au plan européen, et si intérêt marqué, auprès des parties internationales intéressées, lors d'événements et/ou de déplacements dédiés.

II – Développement du champ de connaissance globale de la recherche dans le cadre de la normalisation technique

A) Participer aux initiatives pertinentes en matière de recherche pour la normalisation

L'ILNAS aura pour ambition de prendre part aux initiatives européennes, voire internationales, pertinentes traitant de la recherche en matière de normalisation technique, de la manière suivante :

- ◆ Inscrire le Grand-Duché de Luxembourg au sein des organisations de référence ;
- ◆ Participer aux événements organisés par ces organisations ;
- ◆ Communiquer au marché national les différents projets initiés par les organisations concernées, pour accroître la participation luxembourgeoise ;
- ◆ Répondre, dans la limite de son expérience, aux différents projets initiés.

B) Sensibiliser les acteurs nationaux de la recherche et de l'innovation

Afin que la normalisation puisse intégrer pleinement les activités de recherche et d'innovation au plan national, l'ILNAS, sur base de ses connaissances acquises en lien, veillera à :

- ◆ Produire du matériel promotionnel à destination de la communauté scientifique luxembourgeoise ;
- ◆ Sensibiliser les différentes parties prenantes du domaine de la recherche et de l'innovation (laboratoires de recherche, incubateurs, autorités publiques, etc.) ;
- ◆ Identifier et présentera les projets et mécanismes de financement européen pouvant supporter les activités de normalisation de la communauté scientifique luxembourgeoise ;
- ◆ Organiser des événements de sensibilisation, en partenariat avec des institutions nationales et européennes.

C) Mettre en œuvre des programmes/projets conjoints de recherche

L'accroissement des relations entre la recherche, l'innovation et la normalisation se fera par la mise en œuvre de programmes/projets conjoints de recherche entre l'ILNAS et l'Université du Luxembourg. Ces initiatives viseront à favoriser les échanges entre les activités de recherche de doctorants et post-doctorants de ces programmes/projets, et la normalisation technique, via :

- ◆ L'utilisation des normes comme base de référence pour définir des exigences de confiance et de qualité pour les travaux de recherche ;
- ◆ La participation des acteurs de la recherche impliqués au sein des comités techniques connexes aux thématiques de recherche ;
- ◆ La dissémination des résultats de recherche au sein des travaux normatifs des comités techniques ad hoc ;
- ◆ La production de livrables mettant en avant le lien entre les domaines de la recherche et de la normalisation.

CONCLUSION

La politique pour l'éducation et la recherche dans le cadre de la normalisation technique a pour objectifs de :

- ◆ Accroître le rayonnement du Grand-Duché de Luxembourg via son implication dans le domaine de l'éducation à la normalisation ;
- ◆ Contribuer à l'économie nationale en éduquant les futures générations de parties prenantes à la normalisation ;
- ◆ Renforcer la participation des acteurs de la recherche luxembourgeoise au sein des travaux de normalisation européens et internationaux ;
- ◆ Favoriser l'innovation au Grand-Duché de Luxembourg grâce à la sensibilisation au domaine normatif au sein des différentes entités de recherche ;
- ◆ Valoriser la communauté scientifique luxembourgeoise impliquée dans la normalisation nationale, européenne et internationale.



Institut luxembourgeois de la normalisation,
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

Southlane Tower I
1, avenue du Swing
L-4367 Belvaux
Tel.: (+352) 24 77 43 - 40
Fax: (+352) 24 79 43 - 40
Email: normalisation@ilnas.etat.lu
<https://www.portail-qualite.public.lu>

